

Tous ensemble, responsables et déterminés contre le Covid-19 !

Chères spectatrices, chers spectateurs,

Le présent document a pour objectif de décrire les adaptations déployées au sein de l'espace culturel Léon Delfosse et qui permettent de concilier une reprise de l'activité culturelle avec le maintien d'une distanciation physique garante de la protection des individus présents dans les différents espaces, et de recommander les bonnes pratiques qui en favorisent la mise en œuvre.

ACCUEIL DES SPECTATEURS



L'accès au lieu est réservé aux spectateurs *munis obligatoirement d'un masque*, à l'exception des enfants de moins de 11 ans pour lesquels le port du masque ne peut être imposé. Un affichage signale cette obligation. L'entrée du lieu peut être refusée aux spectateurs non munis de masques.

Le contrôle des billets sera effectué soit par un simple contrôle visuel, soit en demandant aux spectateurs de déchirer eux-mêmes leur billet sous le contrôle du personnel de salle.



Mise en place d'un écran de protection en plexiglass au guichet du théâtre.

SECURITE ET CIRCULATION AU SEIN DE L'ESPACE CULTUREL

Des solutions hydroalcooliques seront disponibles à l'entrée et aux principaux points de passage. Il n'y a pas de service de vestiaires.



Distributeurs de solution hydroalcoolique à l'accueil du théâtre, à l'entrée, dans chaque loge et dans chaque régie.

Les espaces et les circulations sont organisés pour éviter tout regroupement. Les spectateurs qui ne font pas partie d'un même groupe de réservation (dans une limite de moins de 10 personnes) doivent être distants d'au moins 1 mètre.



Mise en place de consignes spécifiques pour la circulation des spectateurs à l'entrée et à la sortie de chaque séance afin de respecter la distanciation physique de 1m (signalétique) -

FONCTIONNEMENT DES SANITAIRES

La distanciation physique doit être respectée dans ces espaces, et une file d'attente sera matérialisée pour que le nombre de personnes n'y dépasse pas le nombre de toilettes et/ou urinoirs. Le public est en mesure de se laver les mains de façon adaptée, notamment grâce au renouvellement régulier des consommables (notamment savon, essuie-mains jetable). Les essuie-mains à usage unique sont privilégiés. Le port du masque est obligatoire au sein des sanitaires.



Mise en place de sèche-mains feuille à feuille dans les toilettes.



Mise en place de poubelles dans tous les espaces.



Nettoyage spécifique et systématique des salles entre chaque séance avec des désinfectants homologués.

LES GESTES BARRIERES

Ils doivent être appliqués partout, par tout le monde avec un point de vigilance particulier sur le lavage des mains. Les mesures individuelles sont celles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Conseil : une petite toux, restez chez vous

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

REGISTRE D'UTILISATION DE LA SALLE

Un registre de présence sera obligatoirement tenu et rempli par l'organisateur permettant ainsi de retracer chaque passage et d'identifier les personnes contacts en cas de contamination.

Lors de la passation de la commande, le centre culturel est amené à collecter auprès du client certaines informations et données à caractère personnel telles que notamment nom, prénom, adresse postale, e-mail et numéro de téléphone sans que cette liste ne soit limitative. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives relatives aux utilisateurs des services auprès de la CNIL.

HORAIRES

L'ouverture des portes du Centre Culturel aura lieu 30 Minutes avant chaque représentation. Les spectacles commencent à l'heure précise. Afin de ne pas gêner le bon déroulement de la représentation, nous ne garantissons le placement aux sièges numérotés que jusqu'au début du concert.

Les spectateurs retardataires ne seront introduits dans la salle que si le spectacle le permet, en fonction de l'accessibilité.

Pour l'entrée en salle de spectacle, un agent d'accueil du centre Culturel vous informera de l'ouverture de votre salle et placera chaque réservation individuelle ou groupée l'une après l'autre.

Présentez vos billets à l'agent d'accueil à l'entrée de la salle de spectacle et conservez-les avec vous.

PLACEMENT

La Réduction des jauges de notre salle de spectacles sera appliquée pour suivre les prescriptions du gouvernement concernant la distanciation sociale, à savoir le respect d'1 mètre de distance entre les personnes, soit un fauteuil sur deux, exception faite des réservations groupées - Exemple : 4 personnes (une mère et ses 3 enfants) pourront être assises les unes à côté des autres.

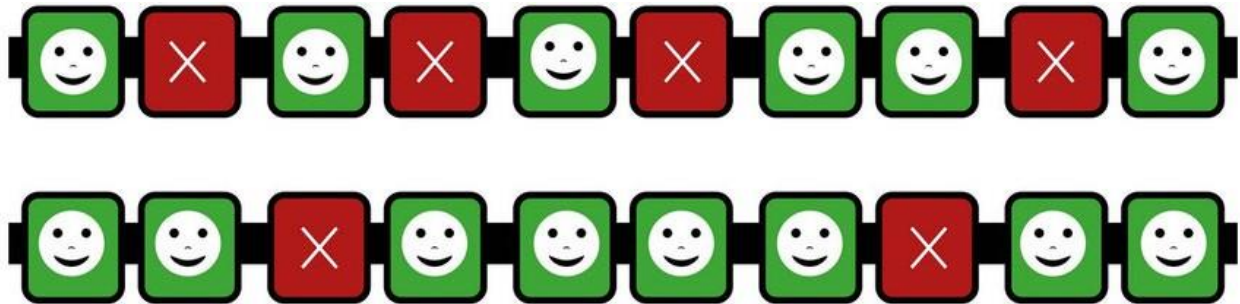
(La jauge de la salle de spectacle 200 places assises)

Chaque spectateur dispose d'une place assise.

Un siège vacant est laissé entre deux spectateurs ou à chaque extrémité d'un groupe de réservation de moins de 10 personnes Les places qui peuvent être occupées ou non seront indiquées.

Le port du masque est obligatoire pour les spectateurs à leurs places.

Distanciation de 2 m entre la scène et le 1er rang.



SORTIE DE LA SALLE

Les spectateurs seront avertis du fait que la sortie doit se faire dans le respect de la distanciation physique (par ex, pour les configurations assises, rangée par rangée ou toute autre fonctionnement adapté à la configuration des lieux).

En fonction de la durée du spectacle, les entractes seront susceptibles d'être supprimés afin de limiter les déplacements du public, et de réguler l'accès du public aux principaux lieux de passage (toilettes, etc.).

Merci à l'avance de votre patience et bon spectacle!